

DIRECTION GENERALE

Le Conseil d'Administration de l'Établissement public foncier de Normandie réuni le 16 mars 2018 au Conseil Départemental de la Seine-Maritime à ROUEN, sous la présidence de M. Sébastien LECORNU, en présence de Mme la Préfète de la Région Normandie, de M. Philippe SIMEON-DREVON, Contrôleur Général Économique et Financier et de M. Patrick MOREL, Agent Comptable de l'EPF Normandie,

VU le décret n° 68-376 du 26 avril 1968 portant création de l'Établissement Public de la Basse-Seine, modifié par les décrets n° 77-8 du 3 janvier 1977, n° 2000-1073 du 31 octobre 2000 et n° 2004-1149 du 28 octobre 2004, n° 2009-1542 du 11 décembre 2009, n°2014-1732 du 29 décembre 2014 et n°2015-979 du 31 juillet 2015, l'ordonnance n°2011-1068 du 8 septembre 2011 et le décret n°2011-1900 du 20 décembre 2011,

SUR les rapports et après avis favorable de la Commission des Affaires Foncières et de la Commission des Affaires Financières,

**APRES EN AVOIR DELIBERE
D E C I D E**

- d'approuver la prise en charge des opérations ci-dessous pour un montant total de 7 980 000 €, selon les clés de financement prévues et sous réserve de l'accord définitif de la Région Normandie concernant les programmes examinés par le comité les 22 décembre 2017 et 2 février 2018,
- d'approuver le complément financier portant à 2,3 M€ HT l'enveloppe allouée aux travaux portant sur le clos-couvert de la halle SMN à Colombelles, sans incidence financière pour l'EPF dont la participation reste fixée à 900 000 € maximum,
- de prendre acte que la commune de Saint-Saens a dû modifier son projet en aval de l'intervention de l'EPF concernant la démolition d'un garage, validée par le Conseil d'Administration le 12 mars 2015, la DDTM ayant, depuis, déclaré inconstructible la zone dans laquelle se situe le projet. Ainsi la commune, qui envisageait initialement la construction d'un PSLA, propose désormais l'aménagement d'un parking pour faciliter l'accès aux écoles maternelle et primaire, aux ambulances et services du SDIS situés à proximité.

FONDS FRICHES 2017-2021 : Conseil d'administration du 16-03-18

Date CoProg	Site, lieu, nature de l'intervention	Territoire	Dépense subventionnable	Part Région	Part collectivité	Part EPF Normandie
Interventions Métropole, CODAH, CUCLM						
01/12/2017	Exo 7 au Petit-Quevilly Démolition/Désamiantage Habitat	MRN	300 000	25%	75 000 €	105 000 €
02/02/2018	Hilaire Colombel au Havre Etude de maîtrise d'œuvre préalable aux travaux de dépollution Traitement biologique de la pollution Équipement public	CODAH	400 000	25%	100 000 €	140 000 €
02/02/2018	Linoléum à Notre Dame de Bondeville Démolition Habitat/Renaturation	MRN	600 000	25%	150 000 €	210 000 €
Sous total			1 300 000 €		325 000 €	455 000 €
Intervention Villes moyennes						
01/12/2017	La Samaritaine à Lingreville Travaux de renaturation du site - Enveloppe complémentaire	CdC Coutances Mer et Bocage	550 000 €	40%	220 000 €	192 500 €
Sous total			550 000 €		220 000 €	192 500 €
Interventions autres territoires						
22/12/2017	Mille clubs à Clères Démolition/Désamiantage Habitat	CdC Inter-Caux-Vexin	130 000 €	35%	45 500 €	58 500 €
02/02/2018	Beaucamp/CIS à Beuzeville Réhabilitation du clos/couvert - Enveloppe complémentaire Mixte	CdC du Canton de Beuzeville	300 000 €	35%	105 000 €	135 000 €
Sous total			430 000 €		150 500 €	193 500 €
TOTAL PROGRAMME FRICHES			2 280 000 €		695 500 €	841 000 €
PROGRAMME EQUIPEMENTS PUBLICS AMIANTES						
Interventions Métropole, CODAH, CUCLM						
Intervention Villes moyennes						
02/02/2018	Hôpital Saint-Louis à Evreux Désamiantage/Démolition Mixte	EPN	5 000 000 €	40%	2 000 000 €	1 750 000 €
02/02/2018	Ecole Schweitzer à Saint-Lô Désamiantage/Démolition Équipement public	Saint-Lô Agglomération	700 000 €	40%	280 000 €	245 000 €
TOTAL Equipements publics			5 700 000		2 280 000	1 995 000
TOTAL GENERAL			7 980 000		2 975 500	2 836 000

Le Président du Conseil d'Administration
de l'E.P.F. Normandie,

S. LECORNU

Le Directeur Général
de l'E.P.F. Normandie,

G. GAL

Délibération approuvée
A Rouen, le
La Préfète,

29 MARS 2018

**l'Adjoint au Secrétaire Général
pour les Affaires Régionales
chargé du pôle "politiques publiques"**

Dominique LEPETIT